

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mars 2022

Le dix huit mars deux mille vingt deux à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle l'Ostalet, sous la présidence de Mme TOUVARD Fabienne, Maire.

Etaients présents : MM. Jean-Philippe FLORENCE Lionel DUCROS, Mmes Patricia MAUNAS, Nathalie BROCAS, MM. Sébastien LEMOIGNE, Vincent FRÉCHOU, Mme Isabelle LESUEUR, M. Bernard PAUZADER.

Délégations de vote :

Absents/excusés : David BONNAVENTURE, Philippe BORDENAVE.

Secrétaire de Séance : Mme Patricia MAUNAS

Date de la convocation : 8 mars 2022 – Affichage : 8 mars 2022

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du 04/03/22.
2. Projet de création d'un Espace de Vie Sociale en collaboration avec les communes d'Ogeu, d'Hérrère et de Buziet.
Rencontre avec Mme Corinne Lagrave, adjointe au Maire d'Ogeu-les Bains et Manon Torres, directrice de l'association Sports et Loisirs (ASLO)
3. Vote du compte de gestion 2021
4. Vote du compte administratif 2021
5. Point sur les commissions
6. Prévisionnel sur les demandes de subventions 2022
7. Questions diverses.

1-Objet : Approbation du compte-rendu du 04/03/2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Objet : Projet de création d'un Espace de Vie Sociale en collaboration avec les communes d'Ogeu, d'Hérrère et de Buziet.

Mmes Corinne LAGRAVE, adjointe au Maire d'Ogeu-les-Bains et Mme Manon TORRES, directrice de l'Association Sports et Loisirs d'Ogeu-les-Bains, étaient présentes.

Mme Corinne LAGRAVE présente le projet dont l'objectif est d'instaurer une politique sociale en milieu rural. Un comité consultatif a été mis en place avec différents intervenants lors de la réunion du 24 mars 2021. Une réunion publique a ensuite eu lieu le 14 septembre 2021 à Ogeu-les-Bains.

Cet espace de vie pourrait être un lieu où les habitants peuvent s'exprimer, développer des actions, accompagner des initiatives, tisser de nouveaux liens.... Pour cela, c'est une association existante qui doit mettre en place le projet et le piloter, le choix s'est porté sur l'ASLO.

Une réunion aura lieu le 19 mars 2022 pour mettre en place des groupes de travail afin de se rapprocher des habitants. Pour Buziet, cette démarche est prévue lors de l'organisation du marché des producteurs le 10 avril prochain. Ensuite ces rencontres donneront lieu à la rédaction d'un projet commun pour fin septembre, l'obtention de l'agrément étant quant à lui prévu en 2023, pour une durée de 4 ans.

Le financement de cet espace sera supporté par les partenaires suivants, CAF, MSA et Conseil départemental.

3-Objet : Vote du compte de gestion 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4-Objet : Vote du compte administratif 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Patricia MAUNAS, Mme Fabienne TOUVARD ayant quitté la salle, à l'unanimité,

- **VOTE** le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	261 460,00
	Réalisé :	191 639,86
	Reste à réaliser	51 500,00
Recettes	Prévus :	261 460,00
	Réalisé :	196 861,23
	Reste à réaliser	19 450,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	228 420,51
	Réalisé :	174 085,46
Recettes	Prévus :	228 420,51
	Réalisé :	230 894,11

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	5 221,37
Fonctionnement :	56 808,65
Résultat global :	62 030,02

5-Objet : point sur les commissions

Commission LABARTHE :

L'entreprise SOTRAVOS a terminé son intervention.

La société AYACHI doit demander à la SAUR une amélioration du branchement d'eau.

La société INEO posera les luminaires des murets les semaines 11 et 12.

La société TECH Aquitaine va actualiser son devis.

Un devis sur l'aménagement de la guinguette va être demandé à l'entreprise VILLERET.

Tous ces travaux devront être réalisés fin mai, avant les fêtes prévues le weekend du 19 juin.

Un appel à volontaires est lancé pour poser les barrières latérales ainsi que pour celles de la place pour les PMR et les vélos.

Commission ECOLE :

L'entreprise AUTAA a mis en place l'algéco, le local étant à présent mis hors d'eau et hors air.

Commission PRESBYTERE :

La commission va recevoir M et Mme NOVELLA, afin de réactiver le projet de vente du terrain.

Commission AGRICOLE :

Mme Virginie RICADAT ne donne pas suite à sa précédente demande de bail.

Une nouvelle publicité va être faite pour la réattribution de la parcelle.

M. Jean PAUZADER sera convoqué par la commission, pour une parcelle attribuée et non utilisée.

Commission VOIRIE :

Le SICTOM explique ses problèmes de collecte sur le chemin Sus-à-Castet, étant impossible de se retourner au bout du chemin, il procède à leur collecte en marche arrière.

Il demande à la mairie d'étudier une aire de contournement ou bien ils demanderont aux usagers d'amener leurs containers au début du chemin. L'étude est prise en charge par la commission et un courrier de réponse sera fait.

La commission va interpeler les représentants du Département afin de venir faire un point sur le terrain du CD 920.

Le prochain programme de voirie est à l'étude.

6-Objet : Prévisionnel sur les demandes de subventions :

Les diverses demandes ont été actées et seront validées lors du vote du prochain budget.

9-Objet : Questions diverses

- Il est fait lecture du mail du service culturel de la CCHB, remerciant la commune de Buziet pour sa participation à la saison culturelle avec l'accueil de la pianiste Aurélie SAMANI.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits.